PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée des délégués de l'automne 2013

Date: mercredi, le 13 novembre 2013 – de 10h00 à 16h00

Lieu: Salle de concert du théâtre municipal, Froburgstrasse 3, Olten

Présents: 90 délégués (selon registre des délégués), membres du Comité et des commissions, collabo-

rateurs du Secrétariat, preneurs de licences, journalistes et invités selon la liste de présence

Direction: Urs Brändli, Président de Bio Suisse

Procès-verbal: Christian Voegeli, coordination de la Fédération

ORDRE DU JOUR

1 Points statutaires

- 1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs
- 1.2 Procès-verbal de l'AD du 17 avril 2013
- 1.3 Adoption de la planification annuelle et du budget 2014

2 Autres décisions

- 2.1 Confirmation des élections à la CLTC
- 2.2 Modification du règlement des contributions (annexe des statuts)
- 2.3 Élection de l'organe de révision

3 Informations

- 3.1 Certification internationale de Bio Suisse
- 3.2 Campagne RP sur la durabilité
- 3.3 Rapport intermédiaire sur les dossiers politiques
- 3.4 Conférence de Prisca-Birrer-Heimo, conseillère nationale et présidente de la FPC
- 3.5 Démission du Comité de Josef Stutz, procédure pour l'élection

1 Points statutaires

1.1 Accueil, ordre du jour, scrutateurs

Urs Brändli, Président de Bio Suisse, ouvre l'assemblée et salue les délégués, les invités, les journalistes et nommément le président de l'Union Suisse des Paysans (USP), M. Markus Ritter, agriculteur Bourgeon. Danielle Rouiller, vice-présidente, adresse des paroles de bienvenue aux personnes présentes en français et Daniel Bärtschi, Directeur, transmet les salutations du Secrétariat. Personnes excusées: Christine Siegrist (CLTC), Rudi Vierbauch (Bio Austria). Sont désignés comme scrutateurs: Susann Winkler (Demeter) – cheffe du bureau de vote – Liselott Gallmann (Bio Grischun), Robert Egli (Bioring Appenzellerland), Peter Aeschlimann (Bärner Bio Bure) et Vitus Schafer (Bio Fribourg). L'ordre du jour est adopté sans modification. Une motion de Bergheimat concernant un point à l'ordre du jour a été déposée depuis l'envoi préparatoire (sur la forme du budget). D'autres motions peuvent être déposées au bureau de

vote par écrit pendant l'Assemblée des délégués (AD). Les 100 délégués et les 38 délégués remplaçants des 32 organisations membres de Bio Suisse ont été convoqués conformément aux statuts. L'AD atteint son quorum décisionnel lorsqu'au moins la moitié des délégués élus sont dans la salle (art. 22 des statuts). Au début de l'assemblée, 85 délégués ou leurs remplaçants avaient signé le registre de présence et reçu leur carte de vote et leur défraiement. En tout, 90 délégués étaient présents à cette assemblée.

⇒ L'Assemblée des délégués a atteint son quorum décisionnel.

Markus Ritter adresse ses salutations à l'assemblée et remercie pour la bonne collaboration. Il ne pourra malheureusement pas participer à la discussion sur les thèmes politiques après le dîner. Markus Ritter explique pour quelles raisons l'USP veut lancer l'initiative «Réduire les pertes de terres cultivables, augmenter la sécurité alimentaire» et souligne que l'initiative n'est pas une réaction à la PA 14-17 mais un regard vers l'avenir. La population mondiale augmente sans arrêt et elle atteindra en 2050 plus de 10 milliards de personnes. Le changement climatique conduit à une pénurie d'eau douce pour la production agricole dans de nombreuses régions. De plus en plus de personnes consomment du lait et de la viande, ce qui provoque un besoin croissant de surfaces pour la production des calories nécessaires. En Suisse il y a chaque année plus de 2000 ha de très bonnes terres cultivables qui disparaissent suite à des constructions et le taux d'auto-approvisionnement atteint environ 54%. «C'est notre devoir de faire face à nos responsabilités pour les générations futures», explique Markus Ritter. La production régionale de denrées alimentaires saines doit être encouragée dans l'esprit du développement durable. Sauvegarde des terres cultivables, recherche agronomique et formation agricole, propres semences, production de qualité ainsi que perspectives économiques des familles agricoles, voici quelques-uns des thèmes centraux qui devront être discutés dans le cadre de cette initiative. L'article 104 de la Constitution n'est pas remis en question. «Mais nous devons faire plus si nous voulons encore disposer de sol, d'agriculteurs et de connaissances à l'avenir.» Il est important de renforcer la recherche – entre autres le FiBL – de sélectionner de bonnes variétés et d'encourager la formation ainsi que l'industrie de transformation pour que les fermes puissent persister. La rentabilité est également nécessaire. Les Verts veulent aussi lancer une initiative. «Cette dernière peut avoir un effet complémentaire à la nôtre», assure le président de l'USP. «Nous l'approuvons aussi.»

Christoph Meili, Biofarm, salue la volonté d'endiguer la perte des terres cultivables mais il doute que le complément à la Constitution qui est proposé ait de l'effet. Maurus Gerber, Bergheimat: il faudrait inclure la notion de souveraineté alimentaire. Pour Martin Ott, FiBL, la production signifie plus que juste de la quantité. La revendication de qualité devrait également être intégrée au texte de l'initiative. Willy Schmutz, Bio Nordwestschweiz, est de l'avis que les terres cultivables devraient obtenir une aussi bonne protection que la forêt en Suisse. Thomas Herwig, Bio Jura: nous devons avoir une production qui offre aux exploitations agricoles une chance de survie à long-terme sur l'îlot de cherté qu'est la Suisse.

Markus Ritter: Ce sont les objectifs supérieurs qui doivent figurer dans la Constitution et leur réalisation dans les lois. L'aménagement du territoire est une souveraineté des cantons et suite à l'initiative sur l'aménagement du territoire adoptée par la population, seul un canton doit exclure des surfaces. Une réorientation est nécessaire, à l'avenir les villes doivent construire en hauteur et en profondeur, pas de construction industrielle à un étage, pas de parking en surface. La notion de souveraineté alimentaire a déjà été ancrée dans la Politique agricole 14-17. C'est extrêmement important, cela signifie que chaque pays peut lui-même déterminer sa politique agricole et sa production. Une protection des terres cultivables de manière analogue à la protection de la forêt serait souhaitable. «C'est notre étoile directrice», explique le président de l'USP. «Mais quasi impossible à atteindre.» Il part du principe que l'USP interprète de la même manière le terme «production» que Bio Suisse. Le texte de l'initiative est encore ouvert et peut encore être complété. Markus Ritter demande de transmettre les souhaits et les propositions. La rentabilité est centrale, c'est là que se trouveront les plus grands défis à l'avenir. Les paysans peuvent vivre avec la situation actuelle mais de nombreux producteurs n'ont pas de prévoyance pour la retraite et des rentes invalidités trop basses en cas de besoin. C'est catastrophique.

1.2 Procès-verbal de l'AD du 17 avril 2013

Le procès-verbal est adopté sans opposition avec remerciement à son rédacteur Christian Voegeli.

1.3 Adoption de la planification annuelle et du budget 2014

Urs Brändli: La planification annuelle et le budget 2014 ont été envoyés avec l'envoi préparatoire de l'AD du 9.10.2013. Le Comité a adopté les objectifs stratégiques dans le document «Stratégie 14-17» la été présenté lors de l'AD du printemps 2013). Des dernières modifications ont été faites suite aux discussions lors de la CPrés en juin 2013. La stratégie sert au Comité à établir la planification des années 2014 à 2017 et elle définit les objectifs prioritaires les plus importants. Sur cette base, tous les acteurs de Bio Suisse – Comité, commissions, Secrétariat et où c'est possible, les organisations membres – sont appelés à développer des stratégies pour leur domaine et à les concrétiser dans les plans annuels de réalisation. Urs Brändli présente un graphique sur la nouvelle stratégie et la stratégie sous forme d'un «nouage de mots» (illustre la fréquence des différents mots). La crédibilité est la plus grande valeur de Bio Suisse et du Bourgeon. Cela est aussi ressorti lors du Café de l'avenir il y a une année. «Nous souhaitons que dorénavant Bio Suisse soit aussi davantage perçue en tant que fédération et pas seulement à travers du Bourgeon», explique le Président. C'est pour cela que le département Communication d'entreprise a été créé. «Nous voudrions transmettre plus d'identité, les fermes Bourgeon doivent sentir qu'elles font partie de la famille Bio Suisse». Bio Suisse en tant que fédération doit être entendue, inclue dans les formations d'opinions et perçue comme précurseur. La notoriété et la confiance accordée au Bourgeon doivent continuer à progresser. Il faut soutenir les preneurs de licences, ce sont nos partenaires les plus importants et les producteurs veulent connaître la direction que prend Bio Suisse. Il faut proposer plus de conseils et renforcer la recherche. Le Concept directeur de 2008 reste en vigueur: continuer à développer le Cahier des charges, augmenter les surfaces et réaliser une plus-value avec des produits de qualité.

Claudia Lazzarini du Comité présente le budget 2014: les dépenses et les recettes prévues avec comparaison sur plusieurs années. Le Comité compte en 2014 sur des recettes de 13,030 millions de francs. Les dépenses planifiées s'élèvent à 13,302 millions de francs, ce qui résulte à un manque de recettes de 272'500 francs. L'augmentation des recettes par rapport au budget 2013 est estimée à 1,335 millions de francs, soit plus 8,9 %. Les fonds affectés ainsi que les droits de licences et d'utilisation de la marque devraient augmenter. Les cotisations annuelles des producteurs stagnent. Des projets réalisés par Bio Suisse seront à nouveau cofinancés par des partenaires externes, p. ex. la Coop soutient le nouveau support d'enseignement pour l'agriculture biologique et elle permet de poursuivre le projet biodiversité. Le Comité veut aussi augmenter les dépenses de 1,556 millions de francs, soit de 8,8 %. Cette augmentation est principalement due aux projets liés à des objectifs précis, au forfait de certification pour la nouvelle filiale International Certification Bio Suisse AG et aux projets mentionnés ci-dessus. Claudia Lazzarini commente quelques postes de recettes et de dépenses qui présentent de plus grandes modifications et montre un transparent avec les montants prévus au budget pour les projets du FiBL pour un montant total de 736'000 francs. Elle présente comment les contributions affectées aux grandes cultures Bourgeon sont utilisées. Bio Suisse reçoit aussi des contributions affectées à la publicité de presque 900'000 francs de l'Association suisse des producteurs de lait (PSL). Ce sont des contributions contraignantes que les producteurs de lait bio paient à PSL et que l'association nous restitue. Cet argent de PSL est utilisé dans différents domaines du budget marketing et c'est aussi là qu'il figure, entremêlé à des salaires et à d'autres frais. Bio Suisse rédige chaque année un rapport d'activité sur l'utilisation de ces moyens à l'attention de PSL.

Kurt Siegrist, Bio Ob-/Nidwalden, souhaiterait recevoir le rapport d'activité sur l'utilisation de l'argent de PSL. Les producteurs de lait bio sont obligés de s'affilier à une des organisations du lait Bio et paient les contributions contraignantes à PSL qui reviennent ensuite à Bio Suisse. Les six organisations du lait bio encaissent également des montants. «Ce n'est pas possible que nous payons deux fois», explique Kurt Siegrist. Urs Brändli: les organisations du lait Bio sont regroupées au sein de la Table ronde du lait bio (TRLB) et décident de manière autonome d'encaisser de l'argent. L'utilisation des montants disponibles est planifié entre la TRLB et Bio Suisse. Il parait judicieux de vouloir discuter du rapport d'activité à l'attention de PSL au sein de la TRLB. Kurt Siegrist est d'accord avec ça mais exige qu'autant les recettes spécifiquement affectées que les dépenses pour le secteur laitier figurent au budget de Bio Suisse et qu'elles y soient présentées de manière transparente.

Maurus Gerber, Bergheimat: Une différence de 893'454 francs entre les recettes et les dépenses des moyens spécifiquement affectés ne contribue pas à la crédibilité. Urs Brändli promet de présenter dorénavant les recettes et les dépenses liées de manière compréhensible pour tous les participants.

Christoph Meili, Biofarm, aborde la réforme de la structure des commissions prévue. Il a des craintes de soumettre les commissions techniques au Secrétariat. Les paysans ne devraient pas devenir des prestataires des products managers, ça devrait plutôt être l'inverse. Les collaborateurs du Secrétariat ont une avance au niveau information et il existe le risque qu'un dynamisme propre se mette en place. Urs Brändli: Les commissions techniques sont et seront impliquées dans le processus. Pour 2014, tout continue comme auparavant.

Thomas Herwig, Bio-Jura, plaide pour que plus d'argent soit attribué à la garantie et au développement de la qualité et moins au marketing. Les importations croissantes apportent des défis supplémentaires. Mais c'est le poste du budget 6.3, «Reconnaissance des exploitations» qui a donné lieu à des discussions au sein de Bio Jura. Il passe de 326'049 francs au bouclement 2012 à 503'480 francs au budget 2014. Bio Suisse ne devrait pas financer la reconnaissance d'entreprises. Une entreprise à l'étranger devrait normalement prendre elle-même en charge les frais du label. Hans Ramseier, responsable GDQ: Ces frais sont couverts via les droits de licences des importateurs, c'est plus simple que de les facturer directement. Les entreprises à l'étranger n'ont pas le droit d'utiliser le Bourgeon, seulement par le biais des importateurs avec licence. La création de la filiale ICB engendre des surcoûts. La collaboration avec les organismes de contrôle à l'étranger est intensifiée.

Ueli Künzle, Bergheimat, a déposé le 12.11.2013 la motion suivante par écrit: «Le Comité justifie dans la planification annuelle et dans le budget les différences importantes des montants budgétés pour les éléments prestataires.» Sous chaque élément prestataire figurent les objectifs correspondants. Ces derniers sont adaptés et modifiés chaque année. Il manque toutefois les explications des différences entre les chiffres du budget par rapport à ceux de l'année précédente. Les différences importantes devraient être justifiées pour que les membres et les délégués comprennent mieux le budget. P. ex au chapitre «7.1 Direction du marketing» il est noté sous le point «RP marques»: «Le Bourgeon ainsi que les mots et les images de ses logos sont protégés.» L'augmentation prévue au budget 2014 s'élève à 412 pourcent par rapport au bouclement 2012. Claudia Lazzarini salue cette motion. Elle est de l'avis que cette demande devrait être appliquée à l'avenir.

Vote sur la motion de Bergheimat sur la forme du budget

- ? Qui accepte la motion de Bergheimat du 12.11. 2013 «Justifier les variations du budget»?
 * {forte majorité}
- ? Opposition: Qui refuse la motion? Fast d'opposition}
- ? Abstentions? * {6 abstentions}

Vote sur le budget 2014

- ? Qui accepte la planification annuelle et le budget 2014 de l'envoi préparatoire du 9.10.2013? Forte majorité}
- ? Opposition: Qui refuse le budget? * {pas d'opposition}
- ? Abstentions * {3 abstentions}
- ⇒ Le budget 2014 avec des dépenses de 13,302 millions de francs et des recettes de 13,030 millions de francs (manque de recettes de 272'000 francs), version de l'envoi préparatoire du 9.10.2013 est adopté.

2 Autres décisions

2.1 Confirmation des élections à la CLTC

Monika Rytz, Comité: Ursula Kretzschmar, présidente de la Commission de labellisation de la transformation et du commerce (CLTC), et Christine Brugger, membre de la même CLTC, ont démissionné – la première pour la fin juin et la seconde pour la fin avril (l'information avait été transmise lors de l'AD du printemps 2013). Le Comité a, lors de sa séance du 27 août 2013, élu Regula Bickel, responsable des

denrées alimentaires au FiBL, comme présidente et Christine Siegrist, responsable de la division du contrôle des denrées alimentaires de la ville de Zurich, comme nouveau membre de la CLTC. Les cv des deux membres fraîchement élus ont été envoyés avec les documents de l'AD. Monika Rytz présente les deux brièvement. Regula Bickel répond volontiers aux questions. Christine Siegrist a malheureusement dû s'excuser pour aujourd'hui. Il n'y a pas de question, ni d'intervention.

Vote

- ? Qui confirme l'élection ? {forte majorité}
- ? Opposition: Qui refuse cette élection? Fast d'opposition ni d'abstention}
- ⇒ La composition de la CLTC est la suivante (pour le reste de la durée du mandat jusqu'au printemps 2017): Regula Bickel, Frick AG (présidente); Daniel Wechsler, Liebefeld BE; Erwin Ackermann, Wolfwil SO; Jacqueline Javor Qvortrup, Wädenswil ZH; Elke Kellner, Bern; Christine Siegrist, Zürich.

2.2 Modification du règlement des contributions (annexe des statuts)

Claudia Lazzarini: La dernière modification du règlement des contributions des membres remonte à l'AD du 14.11.2007. Les contributions des membres pour les exploitations Bourgeon sont réglées dans une annexe des statuts (art. 19, let. I des statuts) Première modification: Pour la cotisation variable pour les champignonnières et les piscicultures, ce sera dorénavant la quantité récoltée (15 francs par tonne) et plus comme avant la surface des étangs (2,50 francs par are) qui servira de base de calcul. Contrairement à la surface de production, la récolte est recensée et vérifiée annuellement lors du contrôle. La quantité récoltée est plus révélatrice pour le chiffre d'affaires et pour le rendement des champignonnières et des piscicultures. Les exploitations extensives (quantité de production faible par surface, étangs peu profonds, surfaces improductives etc.) ne doivent pas être «punies». Cela permet un réajustement du montant variable aux entreprises agricoles qui ont des structures analogues. Deuxième modification: pour les entreprises en première année de reconversion, ce sont dorénavant les surfaces déclarées sur le formulaire d'inscription qui serviront de base pour le calcul de la cotisation variable. Jusqu'à présent, ces données étaient tirées des documents de contrôle. Les organismes de contrôle ne doivent et ne veulent plus passer autant de temps à vérifier les données structurelles lors du premier contrôle. Les données de l'année précédente ne sont pas pertinentes. Bio Suisse recense les données du formulaire d'inscription.

Vote

- ? Qui accepte de modifier le règlement des contributions (annexe des statuts) selon la motion du Comité du 09.10.2013? Forte majorité
- ? Opposition: Qui refuse cette modification?? * {pas d'opposition, pas d'abstention}
- ⇒ Le règlement des contributions (annexe des statuts), chiffre 1 Cotisations des membres est modifié de la manière suivante avec entrée en vigueur au 1.1.2014 (modifications resp. soulignées et biffées):
 - 1.1 Montant des cotisations, I Cotisation des membres, 2) Montant variable, alinéa Toutes les zones, d) Champignonnières et piscicultures: Quantité récoltés 15.- francs par tonne (2,50 francs par are de surface d'étangs).
 - III Autres taxes et cotisations pour membres individuels, b) Contribution à une organisation membre de Bio Suisse (affiliation principale, au libre choix du membre).
 - 1.2 Base de données: La fixation de la cotisation annuelle tient compte de deux facteurs: un montant de base par membre individuel, c.-à-d. par ferme Bourgeon (principe de l'égalité) et un montant variable dépendant de la taille de l'exploitation (principe de la capacité de production) dont le calcul dépend de la surface et/ou de l'effectif du bétail. Pour que l'acquisition des données coûte le moins cher possible, le modèle de calcul est adapté à celui des organismes de contrôle pour qu'ils puissent fournir les données nécessaires. Les décomptes sont basés sur les données de l'avant-dernier rapport de contrôle, sauf pour les exploitations en début de reconversion, dont les décomptes se basent sur les chiffres actuels du formulaire d'inscription à Bio Suisse (autodéclaration).

2.3 Élection de l'organe de révision

Claudia Lazzarini, Comité: L'art. 31 des statuts stipule que les délégués doivent élire chaque année une fiduciaire ou une société de révision indépendante et reconnue pour vérifier la comptabilité de Bio Suisse. Le Comité recommande de réélire l'actuelle société de révision, représentée par M. Gottfried Ruprecht: Trevision Treuhand und Revision AG, Sälistrasse 9, 4665 Oftringen. Claudia Lazzarini apprécie la collaboration avec ce réviseur compétent et engagé qui ne n'intéresse pas qu'aux chiffres mais aussi à l'agriculture biologique.

Vote

- ? Qui élit la Trevision Treuhand und Revision AG d'Oftringen comme organe de révision pour l'année 2014? * {forte majorité
- ? Opposition: Qui refuse cette élection? Fast d'opposition}
- ? Abstention: Fast d'abstention
- ⇒ La Trevision Treuhand und Revision AG vérifie les comptes de l'année 2014

3 Informations

3.1 Certification internationale de Bio Suisse

Urs Brändli: L'AD du printemps a approuvé la création d'une filiale pour la certification. La société International Certification Bio Suisse AG (ICB) a été créée en début septembre 2013. Elle a la tâche de renforcer la qualité du travail de certification et d'approfondir la collaboration avec les organismes de contrôle et de certification qui travaillent pour Bio Suisse à l'étranger. Le conseil d'administration a été pourvu des personnes suivantes: Doris Schwarzenbach (présidente), Niklaus Wynistorf (vice-président) et Claudia Lazzarini. Pour le comité de pilotage, des personnes indépendantes de Bio Suisse ont été trouvées: Markus Lüthi (REDD), Isabelle Pasquier (FRC), Paul Betschart (Terravera), Tobias Eisenring (FiBL) et Valérie Cavin (productrice). La création d'ICB est une étape logique dans notre développement de longue date du département des importations. Bio Suisse vise en même temps l'accréditation de son activité de certification par le Service d'accréditation suisse (SAS). Cet objectif n'a pas encore été atteint. Par cette étape, l'état assure que la certification est effectuée selon des standards internationalement reconnus et en cautionne ainsi la crédibilité. ICB a commencé en début octobre à Bâle son travail opérationnel de certification d'entreprises à l'étranger selon le Cahier des charges de Bio Suisse. La nouvelle société certifie des entreprises étrangères avec pour seul objectif d'assurer l'approvisionnement du marché Bourgeon suisse.

3.2 Campagne RP sur la durabilité

Stephan Jaun, responsable de la communication d'entreprise: la campagne RP a pour but de présenter les prestations du Bourgeon. Nos clients doivent savoir ce que nous fournissons au quotidien. La campagne RP se déroulera de mars à octobre 2014 avec le slogan «BON POUR TOUS». Point central de la campagne: dans des fermes sélectionnées, petits et grands peuvent expérimenter ce qu'est la durabilité avec tous leurs sens, c'est-à-dire voir, toucher, sentir, écouter, goûter et comprendre. Exemple bien-être des animaux: panneau d'information, quiz, concours de dessin sur le thème du parcours et du pâturage. Exemple climat: comment faire un compost et savoir ce que c'est, estimer la fixation de CO₂ d'une allée d'arbres. Le démarrage de la campagne a besoin d'un «coup d'éclat»: nous voulons attirer l'attention par des annonces et du travail médiatique, le bouche à oreille et les réseaux sociaux. Le site internet de Bio Suisse sert de plateforme d'informations sur la durabilité avec en plus des brochures, des concours et des présences à des marchés. «Nous voulons ancrer le Bourgeon comme marque véritablement durable auprès de nos consommateurs-clés et du public, démontrer que pour Bio Suisse, outre l'écologie, les aspects sociaux et économiques sont aussi importants», explique Stephan Jaun.

3.3 Rapport intermédiaire sur les dossiers politiques

Martin Bossard, responsable du domaine de la politique, informe sur les thèmes politiques d'actualités qui concernent l'agriculture bio. Le 23.10.2013, le Conseil fédéral a adopté les dispositions d'application pour la Politique agricole 14-17. Le paquet d'ordonnances correspondant ainsi que d'autres informations peuvent être téléchargés du site internet de l'Office fédéral (www.ofag.admin.ch > Thèmes > Politique agricole > PA 2014-2017). Pour promouvoir des modes de productions particulièrement proches de la nature, écocompatibles et respectueux des animaux, une nouvelle contribution de 200 francs par hectare est versée pour la production de lait et de viande basée sur les herbages (PLVH). Pour l'obtenir, la proportion d'aliments concentrés dans la ration ne doit pas dépasser 10 pourcent et il faut une proportion de fourrages de prairies et de pâturage adaptée aux conditions locales, sous forme fraîche, ensilée ou séchée (plaine 75 %, zone de montagne 85 % de la matière sèche). L'objectif est une utilisation adaptée au site et efficace des fourrages des prairies et des pâturages pour la production du lait et de la viande. C'est pourquoi, une charge minimale de bétail par surface herbagère est exigée. Si l'ensemble du cheptel de l'exploitation est plus petit que la charge minimale nécessaire à l'ensemble des surfaces herbagères, la contribution est versée proportionnellement. Avec le programme Excel «PLVH», il est possible de calculer le bilan fourrager pour l'exploitation selon la méthode de l'OFAG. L'outil de calcul du bilan fourrager ainsi qu'un outil de calcul des contributions avec le nouveau système de paiements directs peuvent être téléchargés sur le site internet www.focus-ap-pa.ch. La table ronde du lait bio s'est prononcée lors de sa séance d'hier pour que les exigences PLHV deviennent contraignantes pour les fermes Bourgeon, c'est-à-dire qu'elles soient intégrées au CDC de Bio Suisse. Martin Bosshard soumet cette idée à la discussion.

Kurt Siegrist, Bio Ob-/Nidwalden, est favorable à l'intégration des exigences PLVH dans le Cahier des charges de Bio Suisse. Mais il ne faudrait pas que ce soit le programme PLVH qui soit demandé dans le CDC, comme pour le programme SRPA, mais «seulement» reprendre les exigences. Ainsi Bio Suisse ne serait pas forcée de reprendre automatiquement les modifications PLVH de la Confédération, mais l'Assemblée des délégués pourrait les adopter de manière autonome sans y être obligée. Res Bärtschi, CLA, préfèrerait reprendre tout le paquet du programme PLVH: «Nous risquons autrement de ne subitement plus remplir les exigences, ce qui serait perçu négativement par l'opinion publique.

Martin Bossard informe sur les trois projets d'initiative sur l'agriculture qui sont actuellement parallèlement en préparation. L'Association des petits paysans et d'autres groupements ont aussi des idées. L'Union suisse des paysans (USP), le Parti écologiste suisse (Les Verts) et les conseillers nationaux Joder et Graber de l'Union Démocratique du Centre (UDC) veulent compléter la Constitution par le biais de l'initiative. Les médias en ont parlé haut et fort et, dans son message de salutations au point 1.1 de l'ordre du jour, Markus Ritter a présenté les motivations de l'USP. Les contenus suivants sont actuellement en discussion: USP (texte pas encore définitif): «La Confédération renforce l'approvisionnement de la population avec des denrées alimentaires issues d'une production indigène durable; elle prend des mesures efficaces notamment contre la perte des terres cultivables.» Les Verts (texte pas encore définitif): «Approvisionnement de la population avec des denrées alimentaires de haute qualité qui ont été produites dans le respect de l'environnement et des animaux et dans des conditions de travail équitables. Les importations doivent correspondre aux critères suisses en matière de qualité, d'environnement et de protection des animaux et satisfaire aux exigences du commerce équitable.» UDC: «Denrées alimentaires saines et de bonne qualité, taux d'autoaprovisionnement de la population aussi élevée que possible, garantir la surface agricole nécessaire y. c. les zones d'estivage.»

Martin Bossard trouve que le souhait de l'USP est justifié mais il figure déjà dans la Constitution. Il compare le texte qui doit être présenté aux délégués de l'USP avec les textes actuels de la Constitution fédérale, article 104 Agriculture, article 73 Développement durable et article 75 Aménagement du territoire. Le texte de l'initiative fait ressortir certains éléments de manière disproportionnée. Des éléments importants de la sécurité alimentaire manquent tout de même, p. ex. la dépendance des énergies fossiles (provient quasiment à 100 pourcent de l'étranger et si les tracteurs sont immobilisés, toute la production de denrées alimentaires est menacée), relations commerciales, food waste (un tiers des aliments n'est pas consommé, les aliments se perdent sur le chemin dans nos assiettes ou sont jetés à la poubelle à la maison). «Ne peut-on pas pour moins d'argent éviter le gaspillage des denrées alimentaires au lieu de vouloir à tout prix en produire plus?», se demande Martin Bossard. «Jusqu'à présent, nous n'avons pas

opposé la production à l'écologie mais sommes partis du principe que les produits étaient consommés parce que le côté écologique était juste.»

Le Comité a formulé la résolution suivante et souhaiterait avoir l'avis des délégués. Le texte suivant est soumis à la discussion.

Résolution de Bio Suisse au sujet des initiatives pour l'agriculture

Bio Suisse, l'organisation faîtière des producteurs Bourgeon suisses, soutient les buts suivants de l'initiative de l'Union Suisse des Paysans : 1) Fort approvisionnement de la population avec des denrées alimentaires de production durable indigène et 2) Mesures efficaces de la Confédération contre la perte de terres cultivables.

La production de denrées alimentaires ne met pas en jeu seulement la quantité, la qualité est tout aussi importante. Bio Suisse demande donc à l'Union Suisse des Paysans de reprendre la notion de qualité ou de stratégie-qualité dans le texte de l'initiative.

Urs Brändli ajoute que la discussion d'aujourd'hui concerne principalement l'initiative de l'USP: «On nous a demandé si nous soutiendrons l'initiative. Mais nous ne parviendrons pas à dire définitivement oui ou non à l'initiative aujourd'hui, nous pouvons uniquement prendre position sur l'actuel texte de l'initiative.» Plus tard, se posera aussi la question de savoir si Bio Suisse doit y participer financièrement.

Discussion

Christoph Meili, Biofarm, n'utiliserait pas le terme qualité: «nous pouvons résoudre différemment la question de la qualité». La qualité peut être interprétée de différentes manières, p. ex. pas de carottes tordues. Martin Köchli, Bioforum Schweiz, élargirait plutôt la notion de qualité, de la qualité intrinsèque des produits aux qualités du mode de production, p. ex. de culture paysanne. Elke Kellner, CLTC, pense que le terme qualité devrait être défini par Bio Suisse: «Nous avons eu de nombreuses discussions à ce sujet dans la CLTC». Elle a été déçue par le communiqué de presse du 6.11.2013 à propos du hamburger McGrischun, dans lequel Jürg Schenkel affirme: «McDonald's a un très bon concept de qualité et de durabilité, ce qui est pour nous un critère important pour une collaboration». Il faut faire très attention avec le terme qualité. Jakob Treichler, Bio Zug, mettrait la qualité plus en relation avec une utilisation ménageante des ressources.

Thomas Herwig, Bio-Jura, apprécie le texte de l'initiative des Verts qui intègre les exigences d'importations: «Je ne me fait aucune illusion que nous parvenions à contrer les importations avec de la publicité et du marketing». La différence de salaire entre la Suisse et l'étranger est grande et dans ce contexte, les importations doivent être freinées. La durabilité signifie que les familles paysannes puissent survivre à l'avenir. Des terres cultivables sans agriculteurs ne servent à rien. Martin Ott, FiBL, a une autre idée de l'agriculture que l'Union suisse des paysans: «Il n'est pas possible de séparer la production et l'écologie. Produire à fond dans l'étable et planter quelques fleurs à côté n'est pas une solution. C'est la production qui crée le paysage. La biodiversité et la production sont le résultat d'un bon biotope». Kathrin Schneider, Bärner Bio Bure, suggère de rechercher les points communs: «Nous sommes déjà peu d'agriculteurs en Suisse». Peter Roth serait aussi heureux que les agriculteurs se serrent les coudes et ne fassent pas de la politique de partis avec des initiatives pour l'agriculture». Claudia Lazzarini, Comité, souhaite que les terres cultivables ne soient pas simplement exploitées mais cultivées comme on le dit en Suisse italienne, «Agricoltura».

Urs Brändli est surpris que les délégués ne soient pas tous du même avis concernant le terme qualité. Bio Suisse a créé la Stratégie Qualité et du point de vue du Comité, c'est une bonne possibilité de s'assurer une existence à long terme. Il ressort que le terme qualité doit être défini. Urs Brändli voudrait pouvoir emporter un positionnement clair de l'AD d'aujourd'hui. Il souhaite savoir si le Comité doit transmettre cette résolution à l'USP. Il procède à un vote consultatif donc non contraignant. La grande majorité est de l'avis que la résolution peut être transmise comme proposée, six oppositions et trois abstentions.

3.4 Conférence de Prisca-Birrer-Heimo, conseillère nationale et présidente de la FPC

Urs Brändli souhaite la bienvenue à la présidente de la Fondation pour la protection des consommateurs (FPC). La conseillère nationale est depuis deux ans aussi membre de l'influente Commission de l'économie et des redevances de la Chambre basse du Parlement. Urs Brändli se réjouit d'entendre les idées et les pistes de réflexion du point de vue de nos consommatrices et consommateurs.

Prisca Birrer-Heimo commence par une constatation: «Au niveau des denrées alimentaires, la confiance des consommatrices et des consommateurs est renforcée pas une bonne collaboration depuis le producteur jusqu'au point de vente. Pendant toutes ces années, Bio Suisse a su développer et consolider cette collaboration. Il est toutefois central de ne pas imposer des limites trop restreintes à une filière de valorisation qui fonctionne bien: la production biologique indigène a aussi besoin de prestations de l'étranger». L'oratrice invitée thématise les forces de la qualité suisse: «Une qualité élevée des produits ainsi que l'orientation sur l'écologie et le bien-être des animaux doivent être entretenues consciemment avec une stratégie qualité». Par la signature de la charte Qualité au printemps 2012, également par Bio Suisse, ce développement a reçu un large appui. La charte Qualité vécue servira de boussole pour l'ensemble de la filière de valorisation, mais plus particulièrement pour les consommatrices et consommateurs et offrira de la fiabilité dans la confusion du secteur agroalimentaire, mais aussi dans le domaine de la restauration.

Bon nombre de consommatrices et de consommateurs suisses sont prêts à payer plus pour des produits indigènes. Cela est visible au développement du marché bio. La protectrice des consommateurs souhaiterait qu'il augmente encore mais plaide en faveur de l'accès d'autres acteurs au marché bio. Les deux grands distributeurs dominent avec près de 75 % du chiffre d'affaires du marché bio et influencent la politique des prix. Une plus grande concurrence aura une influence sur la marge commerciale, permettant à de plus larges pans de la population d'acheter des produits bio. Il est clair que la production biologique revient globalement plus cher et doit donc aussi être rétribuée en correspondance. Les paysans doivent pouvoir obtenir des prix équitables. Avec la Politique agricole 14-17, le Parlement a donné la voie d'une agriculture plus durable. «La Suisse doit pouvoir décider de sa sécurité alimentaire de manière autonome mais nous avons pour cela déjà une très bonne base dans la Constitution», Prisca Birrer-Heimo en est persuadée. Puis par une question rhétorique, elle vise les trois initiatives constitutionnelles actuellement prévues: «Ou est-ce que l'enjeu ici ne serait pas plutôt l'autoapprovisionnement des partis et organisations – l'automne électoral 2015 est préparé avec soin – avec une campagne favorable à leur image?

La cheffe de la FPC présente aussi quelques graphiques et aborde la «salade de labels», la globalisation, l'autoapprovisionnement, les déchets alimentaires, les importations de fourrage, la dépendance énergétique et la diversité des échanges de la Suisse avec l'étranger: «Un regard sur les étalages des secteurs des aliments montre qu'il y a un besoin d'agir. Un choix confus de produits naturels plus ou moins transformés est proposé à la vente. La consommatrice, le consommateur se retrouve dans la situation difficile de faire un choix dans cet assortiment immense mais déconcertant et cela souvent sous la pression du temps. À l'avenir, les atouts seront la proximité, la traçabilité, la clarté, la sécurité et l'équité. Pour la FPC, il est clair que l'ensemble de l'économie de l'alimentation suisse doit devenir plus durable. Bio Suisse pend le concept de durabilité au sérieux. Cela est, sans aucun doute, un aspect décisif au niveau concurrence et profite à la nature et aux générations futures. Des paysans proches du marché avec des produits qui ont été élaborés en ménageant les ressources et à pied d'égalité avec le commerce – il s'agit d'œuvrer pour cette vision. Tous en profitent.

Urs Brändli remercie et complimente Prisca Birrer-Heimo pour cette conférence passionnante et lance un appel aux producteurs bio. Ruedi Vögele, Bio Zürich und Schaffhausen, relève que le tourisme d'achat atteint aujourd'hui un volume d'environ neuf milliards de francs suisses et que le consommateur parcourt en moyenne 67 km à cet effet. Prisca Birrer-Heimo: «Les denrées alimentaires ne font qu'une partie du tourisme d'achat, il y a beaucoup d'autres produits qui sont achetés chez nos voisins, p. ex. des vêtements. Beaucoup de biens transformés sont importés et ne génèrent pas de valeur ajoutée en Suisse mais ils sont vendus à des prix beaucoup trop élevés en comparaison avec les pays voisins. La situation a empiré depuis l'été 2011 à cause de l'Euro faible. «Si nous ne parvenons pas à endiguer l'absorption

illicite du pouvoir d'achat, le tourisme d'achat progressera encore», explique la protectrice des consommateurs. Les offres sur internet permettent aujourd'hui de faire des comparaisons. Thomas Herwig remercie pour la conférence. De par sa propre expérience, il voit les opportunités d'exportations de fromage bio suisse moins roses que présentées. Avec la politique actuelle et la situation d'îlot de cherté de la Suisse, la production en région de montagne diminue continuellement. Martin Köchli, Bioforum Schweiz: «Le client est roi mais un roi qui réfléchit plus loin. Le consommateur doit aussi participer et ne pas seulement profiter. La pomme de terre gagne de la valeur tant qu'elle grandit et non quand elle est transportée de droite à gauche.» Prisca Birrer-Heimo: «C'est un fait que de nombreux consommateurs sont actuellement déconnectés de la production. Mais il s'agit aussi de préciser que les produits suisses ne sont à priori pas simplement meilleurs. Le point central est la traçabilité. Qui d'entre vous a fait attention d'acheter des habits équitables lors des achats vestimentaire après le scandale du textile au Bangladesh?», demande Prisca Birrer-Heimo et ajoute immédiatement: «Ce n'est pas un reproche. Mais de nombreuses personnes ne savent pas comment déterminer si un habit a été produit équitablement ou pas, ou alors ils n'ont tout simplement pas d'alternative. Jakob Zentner, Bio Glarus, n'est pas d'accord avec le chiffre indiqué sur la quantité d'eau nécessaire à la production de viande de bœuf. 15'000 litres d'eau par kilogramme de viande de bœuf paraît trop élevé en région de montagne. Prisca Birrer-Heimo: «Ce chiffre provient de services officiels mais si Bio Suisse peut apporter d'autres chiffres, la FPC est intéressée.»

3.5 Démission du Comité de Josef Stutz, procédure pour l'élection

Josef Stutz a démissionné avec effet immédiat du Comité de Bio Suisse. Le responsable du dicastère des commissions techniques avait été élu à l'organe directeur en avril 2012 pour un mandat de quatre ans. Pour des raisons de manque de temps, il ne peut plus poursuivre son activité au Comité. L'élection d'un remplaçant pour la période restante de deux ans est prévue au printemps, lors de l'AD d'avril 2014. Le poste sera publié dans l'édition de décembre du bioactualités. Urs Brändli présente l'échéancier: les candidates et les candidats s'annoncent auprès des organisations membres (OM) jusqu'à la mi-janvier. Les OM nominent les candidats jusqu'au 10 février. Le dernier délai pour déposer sa candidature est le 15 février pour permettre de transmettre un bref cv avec l'envoi préparatoire. Jusqu'au printemps, le Comité est composé des six membres restants. Urs Brändli appelle les organisations membres à motiver des personnes qualifiées. Le travail au Comité demande une trentaine de jours de travail. «Il faut des personnes qui peuvent investir le temps nécessaire», explique Urs Brändli. Il remercie Josef Stutz pour son engagement.

Bâle, le 10 janvier 2014

Urs Brändli

Président de Bio Suisse

Christian Voegeli

Coordination de la Fédération